L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 OCTOBRE 1884. 58ème Année.

Dufour, Bonnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 9 OCTOBRE 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an....$12 00
Six mois....6 00
Trois mois....3 00
Un mois....1 00
On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an....$2 00
Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an....$3 00
Six mois....1 50
Quatre mois....1 00
Trois mois....75
Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Un nouveau plan de levées du Mississippi.

Nous avons, sous les yeux, une étude grandiose, un plan gigantesque, ayant pour objet la Vallée du Mississippi. Ce travail, qui témoigne d'un profond savoir hydrographique et d'une parfaite connaissance de notre grand fleuve, dans toute l'étendue de son parcours, est dû à M. Charles P. Huntington, du Mississippi, qui, ayant de très grands intérêts dans nos chemins de fer du Sud, est éminemment intéressé à voir prospérer notre pays; aussi, met-il, comme ingénieur, ses études, ses connaissances acquises, au service de ses concitoyens, et il présente un projet qui semble devoir être d'une grande utilité à notre section.

C'est au général G. B. Comstock, président de la Commission du fleuve, que l'étude, intéressante à la fois et savante, est présentée. Elle mérite d'attirer l'attention du public, en général, et de la Presse, en particulier, de celle surtout de la Nouvelle-Orléans, car il s'agit ici, comme en tout ce qui concerne la navigation du Mississippi, de l'avenir de notre port.

M. Huntington fait observer que le fleuve descend, de Cairo à l'embouchure de la Rivière Rouge, sur un lit qui est à une hauteur assez considérable audessus du niveau des eaux du golfe, et c'est spécialement dans la seconde partie de ce parcours qu'ont lieu les grandes inondations. De la Rivière Rouge aux jetées Eads, le fleuve se creuse tout-à-coup et forme un profond bassin intérieur dont le niveau se relève vers les Passes.

Jadis, le Mississippi avait trois grands débouchés naturels,—l'Atchafalaya, le Manchac et le bayou Plaquemines,—qui formaient un premier delta. L'Atchafalaya fut fermée et les bayous Manchac, Plaquemines et Bonnet Carré s'ouvrirent. Tous ces débouchés sont maintenant clos. Le fleuve est privé de son delta naturel, et c'est là ce qui occasionne les changements de lit et les inondations qui désolent les contrées riveraines.

Il y a, dit l'auteur, des endroits où l'établissement de certains nouveaux débouchés, au lieu de ralentir la marche du fleuve, la précipiterait. C'est ainsi qu'il creuserait un vaste débouché, un peu audessous de la Nouvelle-Orléans et un peu au-dessus d'un autre débouché appelé le Jump. Ce dernier, d'une largeur de deux milles, abaisserait le niveau du fleuve de deux tiers de sa hauteur, à l'époque des grandes eaux, et d'un tiers au-dessous du niveau qu'il atteint, à la même époque, au commencement du grand bassin, c'est-à-dire, vers l'embouchure de la Rivière Rouge. M. Huntington n'apporterait presque aucun changement au système de levées, tel qu'il existe actuellement entre la Rivière Rouge et les jetées. Le gouvernement n'aurait, sur tout ce parcours de 130 milles, qu'à veiller à la solidité de ce qui a été construit. C'est plus haut qu'auraient lieu les grands travaux qu'il propose; les transformations qu'il veut opérer. Il faudrait de nouvelles levées en face des rivières Tensas, St. François et Yazoo, levées qui s'étendraient de l'embouchure de la Rivière Rouge à celle de l'Arkansas, sur une longueur de 330 milles, elles seraient rejetées en arrière de celles qu'on construit à l'heure qu'il est. De plus, la levée établie devant la rivière St François partirait de l'île du Président, un peu au sud de Memphis et irait jusqu'aux montagnes Ozark près de Commerce, dans le Missouri. Cette autre levée aurait une longueur de 260 milles. En tout de 1000 à 11,000 milles de levées qu'aurait à construire le gouvernement. M. Huntington porte le coût de chaque mille de levées à $45 000! il porte à 400 le nombre de milles de levées que la Commission aurait à protéger, à couvrir d'un puissant revêtement pour les mettre en état de maintenir le fleuve dans son lit.

Voici les calculs approximatifs qu'il fait:

1000 milles de levées, $45,000,000; 400 milles de revêtement à $10 le pied, $21,100,000; le nouveau débouché, $5,000,000; le prix des propriétés abandonnées, $10,000,000—total $81,100,000. Il propose enfin de creuser des réservoirs près des sources des tributaires du Mississippi, de la Rivière Rouge, de l'Arkansas, de la Rivière Blanche, du Missouri et surtout, de l'Ohio, pour en régler le cours et en modérer le drainage: autre entreprise, corollaire indispensable de la première et dont le coût ne dépasserait pas $20,000,000.

M. Huntington voudrait que toutes les levées fussent louées aux compagnies de chemins de fer, qui se trouveraient ainsi les premières intéressées à les maintenir en bon état; elles en deviendraient les gardiennes fidèles. Sous ce rapport, le pays pourrait s'en reposer sur elles en toute sécurité, l'œuvre du gouvernement serait achevée; à partir de ce moment, toutes les dépenses cesseraient.

$100,000,000, dit M. Huntington, ce n'est pas trop pour donner une sécurité complète à la plus grande, à la plus riche vallée du monde, pour en doubler, en quadrupler la prospérité. Voyez, dit-il, les énormes dépenses que l'on fait, pour percer l'isthme de Panama et unir les deux océans, œuvre qui coûtera deux fois autant. La France n'a pas craint de jeter $100,000,000 dans le seul port de Cherbourg.

Le Mississippi est la plus grande propriété de la nation; les améliorations à apporter à sa navigation sont considérées comme une nécessité de premier ordre. Le Congrès ne reculera pas devant la somme de $100,000,000 pour conserver intacte notre magnifique vallée, pour y empêcher le retour des désastres, pour donner une sécurité complète au seul grand port qui existe au sud des Etats-Unis, entre Norfolk et l'embouchure du Rio Grande, et se trouve être le seul débouché de la vallée entière et du grand Ouest dans le Golfe du Mexique.

Selon communication reçue par M. le vicomte Paul d'Abzac, consul général de France, le contre-amiral Lacombe, commandant la Division navale de l'Atlantique Nord enverra un bâtiment, "Le Bouvet", pour représenter la Marine Nationale à l'ouverture de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans. Le commandant du "Bouvet" M. le capitaine de frégate Pottier, a déjà visité la Nlle-Orléans en qualité de second officier du "Château Renaud".

Chaussure française.—Le public de la Nouvelle-Orléans a toujours été amateur de la chaussure française, ce qui prouve son bon goût. La difficulté qu'ont toujours eue les maisons américaines pour fournir le genre français, a été les frais de douane. M. Durieu, le propriétaire de l'Etoile Rouge, vient d'obvier adroitement au paiement de ces droits et peut fournir le soulier forme française à notre population sans pour cela charger un prix énorme pour l'article—et voici comment: en faisant faire des souliers en Amérique sur des formes importées de France. La maison a en ce moment plusieurs lots de chaussures faites sur formes françaises. La botte Fauché est faite sur une forme importée. La botte Fauché ne se vend que $5,00 la paire.

Si vous désirez vendre des actions, des billets, des bons, allez à A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

Sur le mouchoir.—Les meilleurs extraits anglais et français peuvent être égaux en qualité, mais bien supérieurs à ceux-ci comme suavité et durée est l'eau Florida de Murray & Lanman. elle émule l'arôme riche de ces parfums à une fraîcheur et permanence qui lui sont propres. A cette classe nombreuse de personnes délicates dont les nerfs se laissent affecter par les fortes senteurs des extraits européens, l'eau Florida véritable vient avantageusement les remplacer.

Lisez, démocrates, lisez.—Nous appelons l'attention sur l'offre libérale faite par cet excellent journal démocratique, THE NATIONAL DEMOCRAT, publié à Washington, D. C. On fera bien d'en profiter. Tous les bons démocrates sont appelés à aider à la circulation du journal sus-mentionné. On désire un correspondant ici. Voir l'annonce.

Le *Pionnier*, paroisse Assomption, Louisiane, du 4 octobre:

Les ondées que nous avons eues, presque quotidiennement, cette semaine, ont été bienvenues un peu de tout le monde. D'abord, elles nous ont donné un petit supplément d'eau potable, ce qui était devenu un article rare; et puis elles ont imprimé une nuance de vigueur à la canne à sucre.

La canne est petite, cette année, pour la saison, il est vrai, mais son jus est riche, et l'on s'attend à un rendement peu au-dessous de la moyenne, ce qui n'est pas mal quant à la quantité. Mais, heureusement, il est à craindre que les prix ne restent fort au-dessous de la moyenne, ce qui est plus inquiétant. Mais qu'y faire?.... Nous ne pouvons pas prétendre contrôler le marché; alors il nous faut chercher à contrôler nos dépenses et réduire le prix de revient de nos produits. Nous avons espoir que quelques-uns trouveront une solution au problème, pour ce qui les concerne, du moins.

—Entre autres avantages qu'aurait le système des grandes usines centrales alimentées par une population de petits fermiers industrieux et indépendants, sur le système qui prévaut encore, mais qu'un trait de plume peut anéantir demain, il faut admettre en première ligne:

1° Grande économie de combustible, surtout si l'on utilisait la bagasse comme tel, au lieu de la brûler en pure perte; dans ce cas, l'économie doit être des 2/3 aux 3/4. Dans les Antilles, l'évaporation du jus de canne se fait presque exclusivement avec la bagasse et la vapeur qui provient des divers engins, et que nous perdons, nous.

2° Grande économie de travail. Chacun sait qu'une industrie exploitée en grand demande relativement moins de travail qu'une exploitation conduite sur une plus petite échelle.

3° Augmentation de produits, ou plutôt, réduction de perte. Nos usines actuelles perdent, selon leur degré de force et de perfection, de 1/8 à 1/3, dit-on, de la matière saccharine contenue dans la canne à sucre. D'un autre côté, des expériences faites récemment sous la supervision du Département d'Agriculture, de Washington, ont démontré qu'il est impossible—puisque cela a été obtenu une fois—de retirer 96 pour cent de cette matière saccharine—réduisant ainsi la perte à 1/25, ce qui est insignifiant.

4° Supériorité de produits. Ce serait là un grand point, puisque les produits de choix, sur nos propres marchés, sont quotés, en bonne moyenne, de 30 à 60 pour cent au-dessus de nos produits d'équipages découverts.

5° Sécurité et permanence de l'industrie sucrière parmi nous, une fois établie sur ses nouvelles bases. Les usines centrales, achetant la canne au tonneau, la transformant en sucre qu'ils vendraient au plus vite, travaillant, pour ainsi dire, de la main à la main, et par conséquent étant toujours à même de régler leur prix d'achat de la matière première d'après le prix de leurs produits sur le marché, ne seraient point exposées aux vicissitudes trop souvent désastreuses que rencontre notre système actuel. De leur côté, les producteurs de la canne s'en tireraient, bon an mal an à peu près comme s'en tirent tous les agriculteurs, avec plus ou moins de bénéfices, mais toujours avec une position relativement indépendante, puisque, ne faisant plus, comme aujourd'hui, de la culture de la canne leur exclusive affaire, ils ne seraient, par le manque de réussite de celle-ci, se trouver exposés à voir le spectre hideux de la famine se dresser devant eux, et pourraient toujours recommencer une petite plantation.

6° Une plus grande somme de confort et de bonheur répandue dans tout le pays. Qu'on se figure, au lieu d'une population de prolétaires que nous avons, vivant au jour le jour et souvent très maigrement, voir nos riches plaines couvertes d'une population laborieuse, dans l'aisance, avec grenier et charnier regorgeant de vivres pour hommes et bêtes. Quel contraste!.... Et qu'importe à cette dernière population une année fatale pour la canne?.... Elle mettra quelque argent de moins de côté, elle se retranchera peut être quelque petit luxe qu'elle comptait se passer, mais ce sera tout: elle n'en mettra pas moins le même nombre de marmites au feu.

7° Enfin, ces menaces de libre-échange, de révision du tarif, de traités avec le Mexique et l'Espagne, etc, que l'on nous fait voir sans cesse comme autant d'épées de Damoclès suspendues au-dessus de nos têtes, cesseraient de nous faire peur et de paralyser notre énergie; nous serions rendus forts par la confiance en nous-mêmes, et nous reprendrions vite, aux yeux du pays, cette influence qui nous revient à tant de titres, mais que notre position dépendante nous a trop souvent fait perdre.

Voilà, en substance, les principaux traits du système que nos meilleures têtes préconisent, et qu'ils voudraient voir s'élever sur les débris encore respectable de celui qui menace ruine.

A. Willoz, courtier d'actions, de billets et de bons a transféré son bureau au coin des rues Baronne et Gravier.

Le *Journal du Havre*, du 23 septembre:

Nous avons annoncé, hier, que la cérémonie de l'inauguration de cette ligne avait eu lieu en présence de l'empereur d'Autriche, avec un éclat inusité, au milieu de l'enthousiasme général des populations. Les travaux gigantesques qu'a nécessités l'établissement de cette ligne, la prodigieuse rapidité avec laquelle ont été menés les travaux et surtout le percement du grand tunnel de l'Arlberg, l'énormité de la dépense, qui a dépassé 100 millions de francs, les conséquences économiques politiques et militaires qu'aura pour la monarchie austro-hongroise l'ouverture d'une ligne qui, en l'affranchissant de l'obligation d'emprunter le réseau allemand pour communiquer avec ses provinces de l'Est, lui assure, en temps de paix ou en cas de guerre, une indépendance précieuse, tout, enfin, contribuait à donner, à cette inauguration, le caractère d'une fête nationale.

On sait que notre compatriote, M. Amédée Marteau, avait reçu du gouvernement français la mission d'aller étudier, sur place, les conséquences, au point de vue commercial, de la percée de l'Arlberg.

Nous croyons savoir que M. Marteau a rapporté de son voyage des renseignements et des documents d'un haut intérêt, qui seront l'objet d'un important rapport, auquel il travaille, en ce moment.

La crise Belge.

Nous lisons, dans la *Liberté*, de Paris, du 24 septembre:

Au cours de nos discussions quotidiennes, chaque fois que les besoins de la polémique nous faisaient rechercher l'exemple d'un peuple respectueux de ses lois et fidèle à son souverain, nous citons aussitôt le peuple belge. La Belgique nous apparaissait comme un de ces pays heureux qui savent allier l'ordre à la liberté, chez qui l'exercice du régime parlementaire ne dégénère point en cacophonie politique et où la fortune alternative des partis semble avoir la régularité mathématique d'un jeu de bascule. Evolution quelquefois, révolution jamais! Les conservateurs montaient au pouvoir, les libéraux en descendaient et inversement, sans provoquer le moindre choc dans les rouages de la machine gouvernementale. Il fallait traverser la Manche et aller en Angleterre pour trouver une nation et des institutions aussi idéales.

La Belgique n'était pas seulement la terre promise des proscrits de l'Europe entière; elle était encore, et surtout, un objet d'envie pour les adversaires de toutes les causes injustes et les amants de toutes les sages libertés.

L'Angleterre, avec son fénianisme et sa dynamite, ses radicaux et sa pairie héréditaire, commence à déchoir dans notre estime. La Belgique en est déchue ou à peu près. Ce royaume, autrefois paisible, est livré, depuis quelques semaines, aux plus sérieuses perturbations. On y prêche la résistance aux lois et le renversement de la dynastie. On s'y livre à de véritables émeutes qui ensanglantent les rues de Bruxelles et compromettent la solidité du trône. La colère des partis atteint, enfin, à un paroxysme qui fait craindre, dans un avenir prochain, les plus violentes commotions.

On sait les raisons qui ont motivé cette grave détermination. Mis en minorité devant le pays, le cabinet libéral présidé par M. Frère-Orban a cédé la place au cabinet conservateur dirigé par M. Malou. Le triomphe des conservateurs aux élections législatives s'est confirmé et renforcé aux élections sénatoriales. Cette double consultation nationale s'était faite sur une plate-forme commune: l'enseignement primaire. Les libéraux demandaient au pays la consécration de la loi qu'ils avaient dictée; les conservateurs réclamaient de lui l'abolition de la loi qu'ils avaient subie. Le pays se prononça nettement. Il se déclara contre les libéraux. Il en advint ce qu'on devine: les conservateurs abrogèrent l'ancienne loi et en votèrent une nouvelle qui donne satisfaction à leur esprit et à leur tendance.

Les libéraux avaient évincé les congréganistes de l'école primaire; les conservateurs, redevenus maîtres du pouvoir, s'arrangent de façon à réinstaller les congréganistes en évinçant les laïques.

Ce retour des choses d'ici-bas est, en somme, assez naturel si l'on considère que M. Frère-Orban avait lui-même donné l'exemple de l'ostracisme. Les libéraux ont eu les premiers torts. Ils ont rendu inévitables des représailles qu'ils eussent conjurées certainement avec plus de prévoyance et plus de modération.

La nouvelle loi, d'ailleurs, peut être bonne si elle est impartialement appliquée, et rien ne prouve encore que le ministère Malou veuille en faire une arme de compression au lieu d'un instrument d'éducation. Même, nous ne serions pas étonnés s'il se montrait à la fois plus modéré et plus prévoyant que M. Frère-Orban.

Les libéraux belges ont été aussi peu sages hors du pouvoir qu'au pouvoir même. Au lieu de s'incliner devant la volonté du pays, ils ont tout fait pour s'y soustraire et pour la violenter. Ils sont allés jusqu'à exiger du roi qu'il fit acte de pouvoir personnel, ce qui pour des libéraux est le comble de l'inconséquence et de l'aberration. Ils ont sommé le chef de l'Etat de refuser sa sanction à la loi nouvelle sur l'enseignement primaire. Le roi a fait, comme de raison, la sourde oreille, et la loi a été promulguée hier dans les colonnes du *Moniteur*. Le droit de *veto*, prérogative régalienne consentie par la Constitution belge, ne se justifie uniquement quand il y a lieu de croire que le Parlement a perdu la confiance de la nation, quand il s'agit uniquement de faire prévaloir la volonté du pays sur celle de ses représentants.

Ici le doute n'est pas permis.

Les élections législatives et sénatoriales sont trop récentes pour supposer avec quelque apparence de raison que le Parlement ait perdu la confiance de la nation, que les mandataires soient en désaccord avec leurs mandants. De telle sorte, qu'en réclamant l'exercice du *veto*, les libéraux prêchaient, en réalité, un coup d'Etat. Ils préconisaient la théorie suivant laquelle la fin justifie les moyens. La Constitution aurait été violée, sans doute, mais qu'importe, puisque c'eût été pour la plus grande gloire des idées prétendues libérales!

Le roi Léopold a voulu faire son devoir quand même, et quoi qu'il puisse lui en coûter. Gardien de la Constitution et dépositaire des libertés du peuple, il est inébranlablement demeuré fidèle à son mandat.

Son attitude, pendant la crise que traversent nos voisins du Nord, fait honneur à son courage et à sa fermeté. L'histoire, qui a vu tomber tant de rois pour avoir attenté à la Constitution de leur peuple, saluerait avec respect le souverain qui tomberait pour l'avoir défendue. Puissent les libéraux belges s'inspirer de son exemple et attendre la revanche à laquelle ils aspirent, d'une évolution pacifique et non d'une sanglante révolution, en la poursuivant par des moyens légaux et non par des coups de force!

Sur toutes les questions ayant trait aux actions, aux billets et aux bons, renseignez-vous auprès de A. Willoz, courtier, coin des rues Baronne et Gravier.

La *République Française*:

La politique que nous défendons est une politique d'ordre, de travail, de réforme, de persévérance. Elle est aussi et elle a toujours été une politique d'union patriotique. C'est cette politique qui a fondé la République et qui la maintiendra contre vents et marées. Nous ne prouvrons jamais que le programme républicain soit entièrement rempli et accompli. Nous irons toujours vers le mieux, et nous demanderons que la démocratie soit toujours plus fermement servie, les affaires administratives plus régulièrement conduites, les vœux du suffrage universel plus largement réalisées.

Le *Moniteur belge* a promulgué, le 23 septembre, la loi scolaire avec les règlements et arrêtés pour en rendre l'application immédiate. Les menaces n'ont rien pu sur la foi constitutionnelle du chef de l'Etat.

Dans un rapport au roi qui précède la loi, le ministre de l'intérieur et de l'instruction publique promet que le gouvernement "fera de la loi une application conforme aux idées de modération qui ont présidé à sa confection."

Le fait est—lisons-nous dans un des principaux organes de Paris—que si l'on s'en tient à la lettre des dix-sept articles du texte législatif, sans en torturer l'esprit, c'est purement et simplement une "loi de décentralisation", qui remet aux communes la direction de l'instruction primaire que l'esprit de secte voulait centraliser au ministère. L'enseignement reste gratuit pour les indigents, et les programmes scolaires ne sont pas altérés.

"Les communes peuvent conserver l'enseignement de la religion et de la morale en tête du programme de toutes ou de quelques-unes de leurs écoles primaires. Cet enseignement se donne au commencement ou à la fin des classes; les enfants dont les parents en font la demande sont dispensés d'y assister. Lorsque, dans une commune, vingt chefs de famille ayant des enfants en âge d'école demandent que leurs enfants soient dispensés d'assister au cours de religion, le roi peut, à la demande des parents, obliger la commune à organiser, à l'usage des enfants, une ou plusieurs classes spéciales."

On voit qu'il ne s'agit pas d'une œuvre réactionnaire, et le libéralisme le plus exigeant peut se contenter de ces prescriptions. Aussi, il nous semble que l'agitation de ces derniers jours n'aura pas de suite, et que le parti libéral tout entier s'en tiendra à la proclamation du bourgmestre de Bruxelles: "La loi scolaire est promulguée; à partir de ce moment, il est du devoir de tout bon citoyen de lui obéir, de tout magistrat de la faire respecter."

Londres, 24 septembre.

Le *Times* se livre aux considérations ci-après, sous la date de Shangai, 23 septembre:

"Une alliance franco-russe signifie le démembrement de la Chine et son partage entre la France et la Russie. La France aurait pour lot les trois provinces méridionales de l'Empire; la dynastie mandchou, et la Russie aurait ainsi, dans la Chine, un nouveau terrain de recrutement de troupes, auquel elle serait directement unie par des chemins de fer. Une pareille alliance signifie la prépondérance franco-russe en Europe et constitue par conséquent un danger pour l'Allemagne. Elle signifie aussi la suppression du commerce avec la Chine, et est un danger pour l'ensemble de nos possessions orientales."

M. Durand, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique en France, a prononcé, au comice agricole de Saint-Servan, un discours dont voici l'un des passages principaux:

N'est-ce donc rien, messieurs, que d'avoir, sans sacrifier aucun des droits essentiels de l'Etat, conclu avec les grandes Compagnies de chemins de fer ces conventions dont on a pu médire, puisqu'il est convenu que l'on médit de tout en France, mais qui assurent l'achèvement de nos voies ferrées, et qui, par les nouveaux débouchés qu'elles promettent au commerce et aux produits agricoles, sont, pour la France entière, une garantie de richesse et de prospérité matérielle?

N'est-ce rien que d'avoir su créer les ressources nécessaires pour l'exécution des chemins vicinaux, et de multiplier les écoles, non seulement dans les chefs-lieux communaux, mais dans les hameaux, comme l'a voulu la loi du 20 mars 1883, afin de faire une réalité de cette grande vérité que l'instruction doit être à la portée de tous?

N'est-ce rien encore que d'avoir fait la loi municipale et la loi sur les syndicats professionnels, et d'avoir inscrit dans ces deux lois les principes d'une sage et féconde liberté?

Une agitation fâcheuse, qui a commencé à Marseille, se manifeste à Lyon dans les classes ouvrières.

Il est indubitable, dit un grand journal de Paris, que l'Europe traverse une crise industrielle qui, pour être moins grave en France que dans les autres pays, n'en est pas moins réelle. Cette crise est même rendue plus sensible chez nous par la somme plus considérable de bien-être dont les travailleurs sont habitués à jouir, et par les espérances que ces derniers ont conçues de l'avènement d'un régime qui leur a été longtemps représenté comme une sorte de panacée universelle.

Le mouvement qui s'est propagé de Marseille à Lyon gagnera évidemment les autres grands centres, et nous devons nous attendre à voir se produire, sur tous les points du territoire, des revendications que l'on ne pourra plus apaiser par la nomination d'une commission d'enquête.

Les ouvriers de Lyon demandent franchement l'établissement d'ateliers nationaux. La municipalité n'allègue, pour ne pas les ouvrir, que le défaut de formalités administratives, et les journaux officieux annoncent que le président du conseil fait des démarches auprès du ministre de l'intérieur pour que carte blanche soit donnée au maire de Lyon.

Les ateliers nationaux ne sont que la généralisation du principe de l'aumône officielle, car les terrassements nominaux auxquels on s'y livre, ne constituent que des prétextes à feuilles de paye.

Ce n'est pas là une solution; c'est un atermoiement pour aujourd'hui, un péril pour demain.

Le remède n'est plus dans l'admission de tous au bénéfice d'une sorte de portion congrue temporaire; il est uniquement dans les mesures générales; dans une politique intérieure qui ne divise pas le pays; dans une politique administrative qui, pour complaire à des intérêts mesquins, ne lasse pas l'esprit d'initiative par des formalités sans fins; dans une politique financière qui ne tarisse pas les éléments de la production; dans une politique économique qui ne nous ferme pas les débouchés que nous avons si laborieusement acquis; et dans une politique extérieure qui ne dissémine pas inutilement nos forces.

Au cours d'une étude biographique sur M. de Cazenove, le nouveau député, Ignotus retrace, dans le *Figaro*, une scène d'héroïsme que nous signalons volontiers:

M de Cazenove est caporal. Son escouade est chargée de la garde du drapeau. Son premier soldat est son beau-frère; son second est Jacques, son beau-frère. De taille ordinaire, il apparaît tout petit, près des deux géants.

Voici Patay ou Loigny, comme l'on voudra!

Le général de Sonis a voulu confier le drapeau au comte de Bouillé. Il a refusé et demandé que cet honneur fût réservé à un ancien zouave, Verthamond. Ce fait est connu. — Voici qui ne l'est pas! Il y eut un moment où Charette commanda aux zouaves de se coucher comme au milieu du feu de la bataille. L'escouade Cazenove resta, elle, assise. M. de Bouillé, pourtant très gai, fit alors la réflexion mélancolique que, si un obus tombait là, il ferait trois veuves.—"Ah! oui, dit Cazenove, nous avons peut-être eu tort de mettre tous nos œufs dans le même panier."

Le caporal Cazenove est frappé le premier, au bras. Son fusil saute en l'air! Il tombe, après avoir tourné deux fois sur lui-même Verthamond tombe. M. de Bouillé touche le drapeau pour le prendre.... il tombe. Jacques empoigne violemment la hampe du drapeau.... tous deux tombent sous les balles, le drapeau et lui! Seul le drapeau est relevé!

On n'a jamais retrouvé le corps de Jacques de Bouillé. Le jeune héros dort dans un lit inconnu, là-bas, ayant réalisé non l'égalité qui existe, moins peut-être dans l'outre-tombe que dans la vie—mais l'égalité de la tombe militaire.

Les trois héros n'ont pas été frappés en même temps et au même lieu. Cazenove est couché seul, sur la neige. Il entend une voix bien connue—celle de Charette. Le colonel a reçu une balle qui lui a traversé la cuisse. Ferdinand de Charette, lui aussi blessé, s'est traîné également là.

La nuit vient, pleine d'incendies. On entend les cris des blessés, hommes et chevaux.

La nuit s'étend partout, noire sur la neige—et froide devant tous ces feux.

La gaieté de Charette ne peut disparaître entièrement. Il dit: "Ah! mon pauvre Cazenove, vous avez une plus belle vue sur la terrasse de Cassin."—Cassin est le château de Cazenove.

Quelques jours après, le comte de Bouillé meurt de ses deux blessures.

Charette empêche les médecins d'amputer le bras de Cazenove. Il lui sauve ce bras. "Je lui serai toujours reconnaissant de sa bonne intention, dit Cazenove; cependant, maintenant, je voudrais bien ne pas avoir mon bras......" En effet, on a failli plusieurs fois depuis amputer ce bras qui cause de si terribles douleurs.

Le ministre du commerce de France déposera, à sa rentrée, un projet sur les conseils de prud'hommes.

Ce projet de loi tend à codifier, coordonner et réunir dans une loi unique les nombreuses dispositions législatives qui régissent les conseils de prud'hommes et qui sont éparses dans de nombreuses lois ou des décrets rendus à des époques très différentes.

Les conseillers seront élus par tous les intéressés, sous la seule condition que les électeurs, patrons et ouvriers, soient déjà inscrits sur les listes électorales politiques. Les ouvriers et les patrons éliront directement leurs représentants dans des assemblées séparées. Le collège électoral des ouvriers sera présidé par le juge de paix, et celui des patrons par le suppléant du juge de paix.

Les conseils seront renouvelés par moitié tous les trois ans et installés par le préfet quinze jours après l'élection. La prestation du serment sera supprimée.

Actuellement, chaque conseil se compose de deux ouvriers, de deux patrons et d'un président. Désormais, il n'y aura plus que quatre membres: deux ouvriers et deux patrons; le président sera choisi parmi ces quatre membres et, pour lui permettre de départager le conseil, aura voix prépondérante.

Enfin, pour éviter des frais aux justiciables, le projet de loi propose de remplacer les avertissements par huissier par de simples lettres recommandées.

A la séance du 23 septembre de l'Académie de Médecine, de Paris, M. Bourru, professeur à l'Ecole de médecine navale de Rochefort, a adressé à l'Académie un travail dans lequel il rapporte les expériences qu'il a été à même de faire avec les fumigations sulfureuses. Des casernes, infectées par des rubéoleux, ont été parfaitement purifiées par les vapeurs du soufre brûlé dans une terrine placée sur un lit de sable. L'épidémie de rougeole a disparu de la manière la plus complète. M. Bourru ajoute que cette méthode est parfaitement applicable aux navires et que certaines précautions, faciles à prendre, garantissent les machines. Enfin, il confirme tout ce que M. Dujardin-Beaumetz a dit de l'efficacité désinfectante et de la pénétration de l'acide sulfureux ainsi produit; il lui donne la préférence sur l'acide sulfureux liquide en siphon et sur le sulfure de carbone.

Si vous désirez acheter des actions, des billets, des bons, adressez vous à A. Willoz, courtier, coin Baronne et Gravier.

La culture de la vigne en Louisiane.

MM. les Editeurs de l'ABEILLE,

J'apprécie que les hauts terrains de la Louisiane sont très-appropriés à la culture de la vigne. Les terrains calcaires sont généralement choisis parce que les plants de vigne s'y développent très-bien, et la récolte est abondante. Les marbres, les sulfates et les phosfates que l'on trouve à profusion dans certaines parties de la Louisiane indiquent assez que la culture de la vigne y est parfaitement possible, et y serait même très lucrative.

Obéissant au désir d'être utile, autant que possible, au développement de cette industrie, nous prenons la liberté de soumettre aux agriculteurs quelques considérations sur la culture de la vigne.

Pour planter la vigne on choisi un terrain calcaire ou composé de terre noire chargé d'humus. Les racines de la vigne s'y étendent mieux et les souches y prospèrent beaucoup plus que dans tout autre terrain.

Pour préparer le terrain, on le débarrasse, d'abord, très bien, des bois et mauvaises herbes; on le laboure assez profondément et on le herse; on le laisse, ainsi travaillé pendant un mois, pour qu'il se météorise.

Pour planter on ouvre des fossés de 0 m. 50 de large sur 0 m. 75 de profondeur, à 1 m. 60 de distance les uns des autres et bien parallèles.

Les sarments que l'on destine comme plants doivent être bien choisis. En taillant les vignes, on sépare les plus forts et ceux dont les yeux ou boutons sont très rapprochés, pour que les pousses soient plus nombreuses. On les laisse le moins possible à l'air libre, ayant soin, pour cela, de les couvrir de terre à mesure qu'on les sépare des ceps. Leur longueur doit être d'environ 0m60. Ensuite on fait de petits fagots des gros bouts du même côté, fagots que l'on met dans l'eau par le gros bout, à peu près à 0m20, et qu'on laissera ainsi de dix à trente jours.

Au moment de procéder à la plantation, on met, au fond du fossé, des détritus de végétaux: herbes, plantes sèches ou feuilles et bribes de bois, avec un peu de fumier de bétail; formant, à peu près le tout une couche de 1.m10 d'épaisseur. On jette 0.m20 de terre sur ces détritus. On prend ensuite un sarment, on le ploye en forme de coude, mettant le gros bout couché en terre au milieu du fossé longitudinalement et on le couvre de 0.m20 de terre aérée, que l'on presse un peu avec le pied, pour que la plante reste fixe et solide. Le fossé reste ouvert de 0.m20 pour faciliter les atterrages et recevoir plus d'humidité.

Dans les terrains sujets à l'humidité, on ne laisse pas de contre-bas; au contraire, on doit planter sur les élevés de 0m20 du sol.

On plante juste à 1m60 de distance, en carré et bien au cordeau, pour qu'on puisse nettoyer et travailler le vignoble à la charrue—une année dans un sens et une année dans l'autre.

Les terrains peu montagneux de la Louisiane ne se prêtent, on ne peut mieux, à la culture de la vigne; ils ont assez de pente pour l'écoulement des eaux; l'irrigation est très abondante et très facile à faire à cause de ses nombreux cours d'eau.

L'arrosage des vignes est un point très important, en ce qui touche la culture de la vigne; il faut donc ne pas le négliger, soit contre la sécheresse, soit pour arroser les jeunes ceps aussitôt après leur plantation, si le temps est sec, soit pour noyer les vignes attaquées par des parasites, car c'est le meilleur remède contre les maladies de cette précieuse plante.

Il est indispensable donc de préparer un bon système de rigoles, c'est-à-dire, facile et économique, qui permette, à un moment donné, de fournir à la plantation l'eau dont elle a besoin.

Les terrains doivent se préparer en novembre et en décembre, et on doit planter en janvier et en février, au plus tard.

Dans un prochain article nous traiterons des soins à donner aux vignobles.

J. J. MARTINEZ,
Agronome.

Devant le commissaire de police.
—Enfin, décidez-vous, choisissez: vingt franc ou la prison.
—Alors, monsieur le commissaire, j'aime autant que vous me donniez les vingt francs.

Les personnes cherchant des placements d'argent sûrs, feront bien de s'adresser à A. Willoz, coin des rues Baronne et Gravier.

MESSE FUNEBRE.

Une messe funèbre sera célébrée VENDREDI, 10 octobre 1884, à 7 heures du matin, à l'église Notre Dame de Bon-Secours, rue Jackson, pour le repos de l'âme de feu DOMINIQUE BERTIN. Ses parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.
De la part de sa veuve. 7 oct—2f

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Demecq, etc.
Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable. etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Avis.
LA Manufacture de Soda de feu H. T. Hill sera continuée au No 175 RUE GIROD au bénéfice de la succession, sous la direction de M PHILIPPE SPINDLER, et les mêmes employés seront toujours prêts à recevoir les ordres et à les remplir avec promptitude et célérité comme par le passé. La continuation du patronage est respectueusement sollicitée.
9 oct—1m

WONDER CURE.
97, rue Baronne.
Nlle Orléans, 20 février 1884.
Wonder Cure Manufacturing Co,
Messieurs,—Ayant beaucoup souffert de rhumatismes pendant cinq ans, on m'a engagé à essayer votre cure merveilleuse. J'en ai pris deux bouteilles et j'ai été immédiatement soulagé.
J. S PALLIET, 82, rue Bourbon.
24sept—1m—Mer. Dim.

A vendre—Une maison de résidence en bois à deux étages, renfermant six chambres, avec salle à manger, dépendances, etc. Le terrain mesure 35 pieds de face sur 210 de profondeur. Il y a un jardin avec plantes, arbustes, etc. Pour plus amples renseignements et les conditions s'adresser sur les lieux No 266 Chemin du Bayou, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. le dimanche excepté.
25 sept—1m DimMerVend

L'Hon. Carleton Hunt,
candidat pour le Congrès. haranguera les électeurs du 1er District Congressionnel, le 4 octobre, au Grand Opera House, à 7 heures et demie du soir; le Mardi 7 octobre, sur la Place d'Armes, à 7 1/2 h.; Vendredi 10 octobre, à 7 1/2 h., à Alger, au Marché; Samedi, le 11 oct, à 7 heures p. m.; à la Maison de Cour de la Paroisse St-Bernard Lundi 13, à 7 1/2 h., à la Place Mc Carthy du 9me Ward; Mercredi 15, à 7 1/2 h. au Marché St-Bernard. De nouvelles dates seront données plus tard.
2 oct—2 3 4 7 9 10 11 13 14

Avis.
A partir de LUNDI, 6 octobre 1884, le chemin de fer Louisville New Orleans and Texas, "Mississippi Valley Route" recevra et délivrera tout le fret à son Dépôt de fret, rue Poydras. Il n'y a rien de changé pour les trains de passagers. Ceux-ci arriveront au Dépôt de Pass-gers du chemin de fer de Jackson et en partiront, comme par le passé.
JOHN BRADLEY, Surintendant.
5 oct—7tsD.

EN VENTE!

EN VENTE!

40 factures de Chaussures et de Chapeaux.

L'assortiment le plus complet et le plus varié qu'il y ait au Sud.

DES
Bottes pour dames à 95 sous, à $1, à $1.15 à $1 25.

DES
souliers bas pour dames à 75 sous, à 95 sous.

DES
Pantoufles pour dames à 50 sous, à 60 sous à 75 sous.

DES
Pantoufles brochées pour messieurs à 95 sous.

DES
Pantoufles en peau, pour messieurs, à 75 sous, à $1.00.

DES
Bottes boutonnées pour messieurs, bel article cousu, à $3.00.

DES
Bottes lacées pour messieurs, article cousu, à $3.00.

DES
Pantoufles pour messieurs, articles fins et bien faits, à $1.25, $1.50, $2.00 et jusqu'à $4.00, formant un assortiment extraordinaire et varié.

DES
Escarpins vernis pour messieurs et jeunes gens. Pour $1.50 nous vendons un Escarpin verni pour messieurs.

Le Black Crook est toujours le meilleur article pour les écoliers.

LES DERNIERS ARRIVAGES
de Bottes pour dames et Fillettes forment un assortiment de premier ordre.
Grande variété de chaussures pour enfants.

CHAPEAUX! CHAPEAUX!
Le département de Chapeaux est plein de nouveautés, toutes fabriquées spécialement pour la Nouvelle-Orléans.

"LE LISMORE"
Notre Chapeau Lismore est l'article en vogue, nous le tenons dans plusieurs couleurs.
"LE LISMORE" est fin et coûte moins que le genre vieux régime. Essayez le "LISMORE."

A partir du 22 Septembre
Nous mettons en vente plusieurs lignes de Chapeaux pour enfants. Voyez notre assortiment avant de vous aventurer ailleurs.

ARTICLES DE VOYAGE.
Valises de toutes grandeurs, Sacs à main de toutes grandeurs, (Article pour dames), Malles à tous les prix.
Pour Souliers, l'ETOILE ROUGE.
Pour Chapeaux, l'ETOILE ROUGE.
Pour Articles de voyage.

L'ETOILE ROUGE,
Coin Canal et Passage de la Bourse.
La maison ouvre le Dimanche.
21sept—

W. G. COYLE & CO.
CHARBON - - - - COKE
CHARBON PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL.
CHARBON DE CONNELSVILLE
Les planteurs, fonderies, steamers, familles et les personnes en général qui emploient du charbon ou du coke pour des machines à vapeur, trouveront à s'approvisionner promptement en s'adressant au
Bureau, 47 Carondelet, coin Union.
7oct—3m

TAPIS.
L'assortiment le plus nouveau et le plus varié de
Tapis de velours,
et de Bruxelles,
Trois-Plis et Ingrains.
—CHEZ—
B. & W. CRONER.
Aussi un magnifique assortiment de Linoleums et de Toiles-Cirées, de 6, 8, 12, 15 et 18 pieds.
NATTES, RUGS, RIDEAUX DE DENTELLE de tous genres
STORES DE FENETRES, CORNICHES, TRINGLES A CORNICHES, Etc.
Le tout à des prix étonnamment réduits.
L'attention toute spéciale est appelée sur notre Nouveau fonds de Tissus (Dry Goods).
LINGERIE de dessous pour Dames, Messieurs et Enfants.
Manteaux, Costumes, Surtouts, &c
B. & W. CRONER,
141 Rue du CANAL, coin BOURBON.
5oct—3m.

Publié tout récemment.
Les lois du divorce en Louisiane,
—PAR—
JOSEPH MAILLE,
Avocat du Barreau Néo-Orléanais.
Cet ouvrage, d'une utilité incontestable et d'un intérêt général se recommande de lui même au public. Toute personne instruite voudra en enrichir sa bibliothèque. A part une compilation complète des lois louisianaises, l'auteur présente au lecteur, sous une forme des plus attrayante, un précis historique des lois du Divorce dans tout le monde civilisé; un aperçu des lois qui régissent cette question dans tous les Etats de l'Union Américaine et une analyse méthodique et savante de son sujet. Ce livre renferme en outre les différentes Procédures, les modes de Plaidoirie l'Evidence en question de divorce, etc., etc.
En vente chez
F F. HANSELL, libraire,
30........Rue du Camp........30
5 oct—1m Nouvelle-Orléans, Lne.

Changement de Local.
F. MEUNIER,
MAGASIN DE GROS.
Articles de Mode et Fantaisie.
Transféré des Nos 24 et 26 de la rue Chartres au No 38 de la rue Chartres. 28 août—12f

DOCTEUR HERARD, Spécialiste français, 149 rue Royale. Heures de consultations de 9 à 11 a. m. et de 2 à 5 p. m.
Le Dr HERARD fait une spécialité du traitement du Cancer et des Hémorrhoïdes sans opération chirurgicale. Toutes affections de la peau ou syphilitiques radicalement guéries. Une cure complète est garantie dans tous les cas qu'il entreprendra.
Consultations gratuites pour les pauvres le lundi, jeudi et samedi. On traite par correspondance. 1er oct—1m

A louer.
UN magnifique magasin au No 191 rue Royale, presque en face de l'Hôtel St Louis. Le magasin a 140 pieds de profondeur, convenable pour conduire n'importe quel genre d'affaires. S'adresser au-dessous de l'Hôtel St Charles ou sur les lieux.
J. B. TRAPOLIN.

Maison D. H. Holmes
155 Canal, 15 Bourbon, 14 Dauphine et 132 Douane.
Les plus grands magasins de nouveautés du nouveau monde.
Ouverture de la saison d'automne
Mise en vente d'un choix immense et varié de toutes espèces de marchandises à un bon marché qui défie toute concurrence.
Très bonne faille noire importée de Lyon, garantie tout soie, $1.00 à $1 10
Très bonne faille noire importée extra bonne garantie tout soie à $1 25.
Rhadamés noir tout soie, à $1 00.
Satin merveilleux noir tout soie bonne qualité, $1 25.
Nous recommandons tout particulièrement aux dames notre assortiment de BAS français cool-ur pour femmes et enfants. Nous mettons en vente 2000 douzaines des plus belles et des plus nouvelles nuances.
28 sept—

A vendre ou à louer—Une jolie résidence à deux étages, située rue Villeré, No 199 entre Dumaine et St-Philippe, comprenant un grand salon double à arche, galerie sur le côté avec octogone, huit chambres à coucher à feu, dont trois avec chambre à bain, grande salle à manger, cuves, caves etc., avec une cour carrelée et jardin. Le tout est en parfait état. On peut visiter la maison tous les jours de onze heures à quatre heures.
5 oct—6f.

Restaurants.

WASHINGTON EXCHANGE,
No 202 RUE DECATUR.
Ouvert Jour et Nuit.
Liqueurs, Vins et Cigares de choix.
Lunch Chaud de 7 1/2 heures à 11 heures du matin.
Une Soupe aux Huîtres chaude sera servie tous les matins à 5 heures
4 oct—6f F. ARTIGUES, Propriétaire.

M. P. FORGET a l'honneur d'annoncer à ses amis ainsi qu'au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son restaurant 40 rue Dauphine où ils trouveront comme par le passé ce que le marché offre de mieux. Chambres garnies pour voyageurs avec pension par jour, à la semaine ou au mois à des prix modérés. Repas à toute heure. 2oct—1m

M. JOHN BOSIO a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il fera MERCREDI prochain 1er octobre 1884 l'ouverture de son restaurant bien connu Les Quatre Saisons. Ils y trouveront comme par le passé tout ce que le marché offre de mieux. Service irréprochable. Vins fins, etc., à des prix modiques. 28 sept—1m

RESTAURANT PIZZINI,
159 RUE DU CANAL.
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SABRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
DEPARTEMENT DES IMPRESSIONS ET PUBLICATIONS—Nlle-Orléans, 1884.
AU PUBLIC.
LES Directeurs de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton, sachant qu'un grand nombre de personnes sympathisent avec l'Exposition n'ont pas eu l'occasion d'y souscrire, et pensant que, la saison commerciale étant ouverte elles seraient disposées à accorder un appui effectif à l'entreprise, ont autorisé MM JNO. W. T. LEECH et E. F. SPANGENBURG à solliciter et à recueillir de nouvelles souscriptions. E. A. BURKE
7sept—PP Directeur-Général.

AUX HOMMES D'AFFAIRES.
LES Editeurs du "City Directory," dans le but de protéger les hommes d'affaires contre les manœuvres de certaines gens irresponsables (venant principalement du dehors) qui parcourent lucrativement la ville sollicitant pour remplir des annonces et les abonnements d'un prétendu Guide ou "Directory," annoncé sous des titres pompeux, croient devoir mettre le public en garde contre eux par le présent avis.
Les personnes désirant consulter des Guides des villes américaines trouveront dans nos bureaux tous les
PRINCIPAUX GUIDES OU "CITY DIRECTORY"
DES ETATS-UNIS.
Les souscripteurs du "New Orleans Directory" pourront consulter ces Guides gratuitement.
3 oct—7f L SOARDS, éditeur.

Christian Woman's Exchange
Salles 41 et 43 rue Bourbon.
LE Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.
Le Comité de l'Exposition de l'"Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.
L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.
L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition. M. E. AUZE.
12aout— Secrétaire.

Avis aux Votants.
ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisse des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884—Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 heures de l'après-midi à 7 heures du soir, jusqu'au 25 octobre 1884, les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books).
Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.
ROB'T. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.
27 août—2m.

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DECORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblêmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 39 de 9 heure à 3 heures. 4mars—1an

Genres Nouveaux.
MOQUETTES,
VELOURS,
BRUXELLES,
Avec ou sans bordure.
TAPISSERIE DE BRUXELLES,
70 cents la yarde.
Rideaux de Dentelle, Stores Rideaux Madras et Dentelle, Toiles Cirées, Linoleum, Corticine.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
21 sept—

M. E. GARCIA,
Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.
REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal au cannel anglais. Il livre immédiatement, où à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.
Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Vilavaso "K" Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.
26 sept—

Fabrique de corniches Crescent City.
(Crescent City Cornice Works.)
BACKUS & BRISBIN,
Corniches et dessus de fenêtre en fer galvanisé. Chassis pour toiture brevet de Hayes, sky light.
247 à 251 rue Magasin,
19 sept— NLLE-ORLEANS.

LEON ORDEYROUZE.
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR,
mars—1an Nlle-Orléans.

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs, enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal, 2me district.
dec—1 an PP—D Mar J

P. WERLEIN,
135 rue du Canal.
Les meilleurs Pianos
Les meilleurs Pianos
Les meilleurs Pianos
LES MEILLEURES ORGUES
LES MEILLEURES ORGUES
Grands Bargains
CETTE SEMAINE.
Nous recevrons votre visite avec plaisir aussitôt que vous le désirerez.
Essayez nos pianos; la peine n'est pas grande.
Pianos ou Orgues
POUR TOUS.
5 oct—

Compagnie Générale Transatlantique
A. SCHREIBER, Agent,
161 rue Carondelet.
Chèques sur la Banque Transatlantique Havre ou Paris.
21 sept—

Bureaux de la compagnie du chemin de fer Orléans—Coin des rues White et Laharpe—Nouvelle-Orléans 3 octobre 1884—A une assemblée spéciale du Conseil de Direction de cette compagnie, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré, provenant des recettes des trois derniers mois, payable aux actionnaires, sur demande. Les dividendes seront payés de 9 h. A. M. à 1 h. de l'après midi. P. COUGOT,
4 oct—5f Secrétaire

Bureaux de la New Orleans City & Lake Railroad Company—No. 102 rue du Canal (2d étage)—Nouvelle-Orléans 25 septembre 1884—A une assemblée régulière du Conseil de Direction qui a eu lieu le 10 courant un dividende de UNE PIASTRE par action a été déclaré payable à partir du 10 octobre 1884. Le livre des transferts sera fermé du 30 septembre au 10 octobre. W. E. LEVERICH
25sept—au10 oct Secrétaire

Bureau du Bienville Oil Works Co—31 rue Carondelet—L'élection annuelle de six Directeurs de cette Compagnie aura lieu, d'après sa charte, au bureau de la compagnie, LUNDI, 13 octobre 1884, entre les heures de 10 A. M. et de 2 P. M. A. BENJAMIN,
24 sept—au 13 oct Secrétaire.

SUCRIERS ET BRASSEURS.
Bi-Sulphite de Chaux de Bonnabel
DATANT DE 1851.
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demande des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie, Vine rue et Avenu Scott à St-Louis; aussi, de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.
H. BONNABEL.
Boîte de poste 3197 Nlle Orléans.
21 sept—2m

Proposition.
LA proposition suivante est faite ici à une famille convenable et aisée; celui qui le public est plus que capable de remplir digne ment la tâche qu'il entreprend: il s'agit, pour lui, de donner la connaissance complète de la langue française à un ou à plusieurs élèves déjà plus ou moins avancés. Cet enseignement comprendrait: la correction et la pureté du langage, la littérature, et, si on le désirait, la versification—le tout par une méthode aussi claire que rapide et infaillible.
Celui qui s'offre ici comme précepteur à seulement sa femme, tous deux aussi dignes qu'honorables....et bien connus en Louisiane. Il demande, comme rémunération, un logement décent et une nourriture convenable pour tous deux, sans appointements.
S'adresser provisoirement à M. François Philippe, imprimeur, rue de Chartres No 66.
21 sept—

COMPAGNIE D'ASSURANCES "HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857, réorganisée en avr 1882.
Bureau 188 rue Gravier.
Capital........$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine,
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A CHALARON........Président
LOUIS BARNETT........Secrétaire
MAURICE STERN........Vice-Président
12 fév—1an 1-4p

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
18mars— Seul propriétaire et fabricant

Compagnies d'Assurances LIVERPOOL and LONDON and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, PERRY NUGENT
RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit:
Actif........$4,497,800 24
Passif........2,670,383 44
Surplus........$1,727,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant-secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans. 12 novembre 1882—1an

CHEZ GRUNEWALD,
18 Baronne, ou
127 Canal,
LES MEILLEURS
PIANOS!
Meilleur marché que tous les autres.

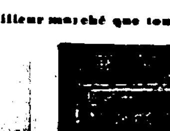

Provenant des premiers fabricants,
STEINWAY, PLEYEL,
SOHMER, BEHR et
KNABE, FISCHER.
PIANOS!
Les plus habilement fabriqués, et supérieurs sous le rapport du son et de la durée
GRAND STOCK DE
Grands Orgues et d'Orgues droits et carrés
DES MEILLEURES FABRIQUES.
MUSIQUE
Et Instruments de Musique
EN GROS ET EN DETAIL.
Pour tout ce qui concerne la musique, adressez-vous à
L. GRUNEWALD,
18 rue Baronne
ou 127 rue du Canal.
4oct—

GODCHAUX
MARCHAND DE
VETEMENTS CONFECTIONNES
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de
Vêtements Confectionnés
Avec le plus grand soin,
Nous les offrons à la réduction considérable de
50 Pour Cent!
16 juil—

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extra ordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées,
Stores,
Rideaux, etc
TAPIS!
De toutes qualités à prix réduits
31 avril—

Compagnies d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président
JOHN CHAFFE, Vice Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 606 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER,
30mars—1anPP Secrétaire.

Dentistes
C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES

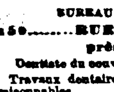

Opérations de tout genre faites.

G. P. MALONEY. D. D. S.,
DENTISTE.
BUREAU ET RESIDENCE,
150........RUE DU CANAL........150
près Baronne.
Dentiste du couvent des dames Ursulines.
Travaux dentaires de tous genres à des prix raisonnables.
Extraction de dents sans douleur.
Marchand de tous articles de dentiste aux prix de fabrique 25 août

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 8 OCT.—CLASSE No 240
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
13	37	15	36	38	62	31	9	43	26	54	24	59	2

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et également dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature ce 8 octobre 1884—4 heures P. M.
LOUIS A. FILS
J. A. A. MOUTON
Commissaires.